

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE306 Société: Philosophie			
Code	SOCM3B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Adrien PADOVANO (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se consacre au développement d'une démarche éthique à partir des questionnements actuels de la philosophie. Il vise à appréhender les différents concepts et présupposés philosophiques permettant de construire un rapport humain avec le monde et ainsi développer leurs capacités de réflexion, d'analyse et de questionnement sur la vie, l'Humain, les comportements à travers le prisme des nouvelles technologies.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B06A Philosophie et éthique

15 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B06A Philosophie et éthique

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et éthique			
Code	23_SOCM3B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrien PADOVANO (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La langue française a la particularité de distinguer deux mots très proches l'un de l'autre : la morale et l'éthique. Souvent considérées comme des synonymes, ces notions se rattachent pourtant à des démarches bien différentes. Le 21^e siècle et ses nombreuses actions citoyennes semblent privilégier cette dernière. Nous retracerons les étapes réflexives qui ont permis l'éclosion de cette démarche et envisagerons les apports de l'existentialisme dans la pratique professionnelle. Un cours introspectif dans le but de nourrir la réflexion nécessaire au projet portfolio et de construire des balises nécessaires à une pratique professionnelle éthique et inclusive.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développement d'une pratique professionnelle réflexive et responsable en accord avec les principes éthiques des métiers de la communication.

Au terme de l'UE, l'étudiant doit être capable de développer une pratique éthique :

- En intégrant les principes théoriques et philosophiques à l'origine de la démarche.
- En tenant compte de la justification d'une démarche inclusive dans la création des normes encadrant la pratique.
- En démontrant des aptitudes critiques permettant une posture éthique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours retrace la genèse de la démarche éthique à travers le prisme de la recherche introspective, les apports de l'existentialisme dans la construction d'un "agir communicationnel".

Démarches d'apprentissage

Le cours est constitué de séquences théoriques et d'exercices théorico-pratiques. Différents extraits, schémas, exercices et illustrations seront également utilisés afin de faciliter l'assimilation de la matière. Certaines séquences s'intègrent dans un schéma de "classe inversée" à partir de fichiers audios et de construction de mindmap numériques avec les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste disponible pour répondre par mail aux questions spécifiques des étudiants. Certains exercices sont prévus afin de permettre aux étudiants d'approprier la matière avec plus de facilité. Une séance de préparation à l'examen sera également organisée en fin de quadrimestre.

Sources et références

- L. Couloubaritsis, Aux Origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, Paris, De Boeck, 1995.
- G. Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, Paris, De Boeck, 2005.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- un Powerpoint mis sur ConnectED pour chaque séquence de cours
- un syllabus reprenant l'ensemble de la matière également mis à disposition.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Examen écrit (100% des points) qui visera la restitution, le développement et l'analyse de certains points de matière théorique ainsi que l'application de certaines méthodes développées au cours du quadrimestre dans des séquences d'exercices.

Q 3

Examen écrit (100% des points) selon les mêmes modalités que l'examen écrit du Q 1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).